



**10 messages clés du CSEE sur
Les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe**

Adopté par le Comité du CSEE les 23-24 octobre 2013

A la lumière de l'initiative de l'IE « Uni(e)s pour l'éducation - Une éducation de qualité pour un monde meilleur » et de la [Conférence 2012 du CSEE – la région Europe de l'IE](#), qui ont permis d'identifier clairement la nécessité de travailler davantage sur l'impact de la crise sur les conditions de travail et le salaire des enseignant(e)s, les représentant(e)s des organisations membres du CSEE se rassemblent pour une réunion spéciale à Bruxelles, le 23 octobre 2013, pour aborder cette question : **quels sont les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe ?**

En partant du principe que l'éducation de qualité tient ses fondements dans ces trois piliers : *la qualité de l'enseignement, la qualité des outils d'enseignement et d'apprentissage et la qualité des environnements d'enseignement et d'apprentissage*, les participant(e)s à cet événement se sont accordé(e)s sur les 10 messages clés à présenter pour débat et adoption au Comité du CSEE les 23 et 24 octobre 2013.

1. L'éducation de qualité - un droit fondamental et un bien public

L'éducation de qualité constitue un droit fondamental et un bien public et les gouvernements en Europe en sont, dès lors, responsables. L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « Toute personne a droit à l'éducation », tous les niveaux de l'éducation, y compris l'éducation à la petite enfance, l'enseignement primaire, secondaire inférieur et supérieur, l'enseignement et la formation professionnels, l'éducation spécialisée, l'enseignement supérieur et l'enseignement pour adultes. La vision d'une éducation de qualité pour tous les élèves, étudiant(e)s et adultes en Europe selon le CSEE ne se définit pas uniquement en termes de résultats d'apprentissage, mais également en termes de développement complet de l'individu et de sa contribution à une société démocratique. La répartition optimale des ressources en tant qu'investissement dans l'avenir de l'Europe présente un intérêt pour l'économie et la société européenne ; c'est pourquoi il est primordial d'offrir une éducation de qualité à chaque enfant, indépendamment des moyens financiers et du milieu social de ses parents.

2. La vision de l'éducation de qualité selon les syndicats européens

En vue de promouvoir la vision d'une éducation de qualité selon les syndicats européens et afin de soutenir l'éducation de qualité pour tous en tant que l'un des piliers fondamentaux d'une société démocratique, les organisations membres du CSEE réclament un accès universel gratuit à des enseignant(e)s qualifié(e)s, à des outils et ressources modernes d'enseignement, ainsi qu'à des environnements surs et sains pour l'enseignement et l'apprentissage qui soient sensibles à la dimension de genre et dépourvus de toute forme de discrimination.

3. L'accès à une éducation de qualité pour tous

En vue de sensibiliser le public au fait que l'accès à une éducation publique de qualité est fondamental pour chaque citoyen(ne), les organisations membres du CSEE confirment leur soutien à l'initiative de l'IE

[Uni\(e\)s pour une éducation de qualité](#) et leur engagement pour une éducation de qualité, une formation initiale et un développement professionnel de qualité pour les enseignant(e)s.

4. Le financement de l'enseignement public

Dans le contexte actuel des politiques d'austérité mises en œuvre par certains gouvernements, déclenchées en partie par la crise économique et imposées par la Troika, les organisations membres du CSEE rejettent les effets de ces politiques, fruits d'idéologies politiques et hostiles à l'accès public à l'éducation. Les organisations membres du CSEE condamnent la montée de la privatisation de services éducatifs potentiellement profitables par des intérêts commerciaux qui mettent en péril l'accès public à l'éducation. Le CSEE réclame donc un enseignement public et gratuit.

5. L'égalité des chances et la mobilité sociale

L'éducation de qualité doit être offerte équitablement sur une base non lucrative. Les gouvernements se doivent d'assurer des ressources adéquates pour une éducation universelle accessible, via une taxation juste et progressive. L'importance de la justice globale en matière de taxe ne se limite pas au renforcement des budgets consacrés à l'éducation, mais est également nécessaire pour accroître l'égalité des chances et la mobilité sociale.

6. Une formation de qualité pour les enseignant(e)s

Les organisations membres du CSEE, affirmant le rôle vital des enseignant(e)s et des syndicats dans une éducation de qualité, renforcent l'engagement des enseignant(e)s et de leurs syndicats pour prendre les devants dans la lutte pour l'accès et la qualité pour tous les étudiant(e)s l'éducation comme bien public. Les enseignant(e)s constituent la plus importante ressource éducative professionnelle pour les étudiant(e)s et une clé dans l'éducation de qualité. Leurs contributions doivent dès lors être reconnues à leur juste mesure. Les enseignant(e)s doivent être considéré(e)s et respecté(e)s au titre de professionnel(le)s et bénéficier de la formation initiale de haute qualité et de la formation professionnelle continue dont ils/elles ont besoin.

7. L'attractivité de la profession enseignante

Assurer que le personnel enseignant est qualifié et motivé est crucial pour la qualité dans les systèmes éducatifs. Le CSEE et ses organisations membres plaident, dès lors, pour la reconnaissance et la protection des droits des enseignant(e)s, en tenant compte de leur point de vue professionnel dans la gouvernance des établissements d'enseignement et de la nécessité de leur offrir des conditions de travail justes ainsi que des salaires, des retraites et des avantages adéquats, pour les hommes comme pour les femmes, pour un accès à la formation et au développement professionnel continu, des ressources d'enseignement et d'apprentissage appropriées et des environnements de travail surs et sains. Ces éléments constituent des pré-requis qui aideront à rendre la profession enseignante plus attrayante et à encourager davantage de personnes à entreprendre une carrière d'enseignant(e).

8. Les syndicats de l'éducation et les instruments du dialogue social

Reconnaissant le dialogue social comme force motrice pour la réussite de la réforme économique et sociale, les organisations membres du CSEE soulignent le potentiel des syndicats dans la sensibilisation sur les conséquences du changement économique et social dans les systèmes sociaux, l'éducation et les marchés de l'emploi. Les syndicats de l'éducation joueront un rôle fondamental dans la réaffirmation des conditions qui stimuleront la création d'emploi, notamment en facilitant la reprise économique, et l'inclusion sociale et du marché du travail. Ainsi, il est absolument essentiel que les gouvernements et les employeurs assurent un marché du travail permettant aux organisations syndicales d'agir librement et en tout indépendance.

9. L'implication des enseignant(e)s dans les décisions concernant directement le secteur de l'éducation

Il est essentiel d'impliquer les syndicats de l'éducation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques affectant directement ou indirectement l'éducation, afin de prendre en compte leur position. Dès lors, les organisations membres du CSEE demandent des consultations ponctuelles, significatives et systématiques avec les partenaires sociaux aux niveaux national, régional et institutionnel de

l'enseignement. Ces consultations doivent permettre une analyse et des propositions nécessaires et s'adapter aux processus décisionnels. Il est particulièrement important de favoriser au niveau local un dialogue social impliquant à la fois les enseignant(e)s et la direction des établissements scolaires.

10. La consultation cohérente des partenaires sociaux pour des progrès économiques et sociaux

Dans le cadre de la demande pour que les gouvernements nationaux appliquent un processus de consultation cohérent et respectueux des partenaires sociaux au niveau national et de la Commission, du Conseil et du Parlement au niveau européen, les organisations membres du CSEE réclament que la dimension sociale de l'Union monétaire européenne contribue à la progression économique et sociale au sein de l'UE. En tenant compte de l'importance de l'éducation en tant que levier prioritaire pour le progrès, les politiques doivent, dès lors, être conçues de manière à mener au progrès économique et social.